

20 mars 2017

**La diversité au cœur de la Cité :
Les associations LGBTI interpellent les candidates et candidats
à l'élection présidentielle et aux élections législatives**

25 interpellations

En 2017, en France, le vivre ensemble ne semble plus aller de soi. La diversité ne semble plus être pensée comme une richesse mais comme une menace, et l'Autre est trop souvent pensé comme un parfait bouc émissaire, que ce soit en raison de ses convictions religieuses, de sa couleur de peau, de son genre ou de son orientation sexuelle.

A l'aube d'échéances cruciales pour notre pays, alors même que trop de nos compatriotes s'enferment dans une logique de peur et de rejet de l'Autre ; nous, hommes, femmes, personnes Trans et associations LGBTI, vous adressons cette interpellation afin de connaître les positions des différents candidates et candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives.

Nous souhaitons porter cette démarche citoyenne car notre orientation sexuelle ou notre orientation de genre ne font pas de nous une « communauté », mais étant encore trop souvent victimes de discrimination, et reconnaissant que nous-mêmes puissions être discriminants, il est pour nous primordial de reconnaître que les droits et devoirs des personnes LGBTI sont identiques aux droits et devoirs de tout citoyen ou personne vivant sur le territoire de la République, et que les droits des personnes LGBTI sont des Droits de l'Homme ne pouvant accepter aucune dérogation. Dans ce cadre, nous soulignons aussi l'importance que revêt pour nous le « Plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT » et les engagements pris par l'Etat.

En outre, notre interpellation s'ancre dans les obligations légales de la France et de ses engagements au regard des normes internationales auxquelles elle adhère, dont:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies (Article 7)
- La Convention Européenne des Droits de l'Homme (Article 14)
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne (Article 21)
- La Charte Sociale Européenne (Partie V, Article E)

Nous vous rappelons enfin la Recommandation du Conseil de l'Europe sur les mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (CM/Rec(2010)5), le premier outil international de droits humains consacré spécifiquement aux droits des personnes LGBTI.

Nos interpellations portent sur 6 chapitres : la visibilité des personnes LGBTI, la LGBTI-phobie, les questions de santé, les personnes Trans, les familles LGBTI et les questions internationales.

I. LA VISIBILITE

Parce que trop souvent la question des droits des personnes LGBTI reste encore taboue, il est essentiel pour les associations LGBTI de défendre et de promouvoir la visibilité des personnes LGBTI. Cette dernière constitue la meilleure réponse aux préjugés et aux stéréotypes, et est le moyen le plus approprié de donner un modèle positif à la population LGBTI de France.

Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions suivantes :

1. Vous engagez-vous, par tous les moyens des pouvoirs publics et à tous les niveaux de l'Etat, sans aucun préjugé et sans discrimination, à relayer les informations de la vie LGBTI en prenant notamment en compte la spécificité des publics concernés ?

2. Vous engagez-vous à assurer les mêmes droits aux couples homosexuels qu'aux couples hétérosexuels dans les différents services de l'Etat, servant ainsi d'exemple d'égalité des droits ?
3. Vous engagez-vous à soutenir les associations LGBTI de France dans leurs actions pour commémorer la déportation des personnes LGBTI (semaine du Souvenir organisée en collaboration avec les associations, participation officielle aux cérémonies du Souvenir des déportations) et à y participer ?
4. Vous engagez-vous à soutenir les associations LGBTI de France dans leurs actions pour promouvoir la visibilité et le respect des droits des personnes LGBTI, telles les marches des fiertés et des visibilités ?

II. PREVENTION DE LA LGBTI-PHOBIE

Dans notre société qui, ipso facto, véhicule un modèle hétéro normé, la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie sont dues en bonne partie aux préjugés et à l'ignorance. Cette LGBTI-phobie se traduit trop souvent par le mépris, l'humiliation et la violence, conduisant dans les cas les plus extrêmes à la mort des victimes.

De plus, les jeunes lesbiennes, Gays, Bi, Transgenres et Intersexes sont particulièrement concerné-e-s par le suicide en une proportion beaucoup plus forte que les jeunes hétérosexuel.le.s. Face à un constat aussi alarmant, les associations mettent en avant la nécessité d'intervenir auprès du jeune public afin d'éviter de tels drames.

S'il est nécessaire de réagir fermement à ces actes en les rendant visibles, notre principal but est d'empêcher qu'ils ne se reproduisent. Aussi notre démarche se veut avant tout préventive. Aussi, développer des messages et des actions de prévention au sein des politiques publiques est absolument indispensable.

D'autre part, en termes légaux, il est primordial pour nous que les personnes LGBTI connaissent leurs droits. Nous sommes donc extrêmement vigilants quant aux éventuels dysfonctionnements dans le système judiciaire.

Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions suivantes :

5. Vous engagez-vous à réaliser des campagnes de sensibilisation de lutte contre l'homophobie et les agressions homophobes ?
6. Vous engagez-vous à soutenir et à promouvoir la Journée Mondiale de Lutte contre l'Homophobie chaque 17 mai ? Notamment en apportant votre soutien aux actions menées par les associations LGBTI ?
7. Vous engagez-vous à soutenir les associations pour multiplier les interventions en milieu scolaire des associations agréées, notamment sur les thèmes de la mémoire des discriminations dont été victimes les LGBTI ou sur le thème de l'homophobie et des discriminations ?
8. Vous engagez-vous à nous donner les moyens de développer la prévention du suicide des personnes LGBTI ?
9. Vous engagez vous à supporter le travail de soutien et d'accueil mené par les associations vis-à-vis des jeunes LGBTI rejetés par leurs familles ? A engager un effort accru de formation à l'accueil des personnes LGBTI par les différents services sociaux dépendants des pouvoirs publics à différents niveaux territoriaux ?

III. LA SANTE

Parce qu'aujourd'hui la population LGBTI reste particulièrement exposée aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et notamment au virus du VIH/sida et aux hépatites, les

associations LGBTI de France se mobilisent dans les actions de prévention et tiennent à encourager la solidarité envers les personnes séropositives au VIH, trop souvent victimes de discriminations et d'exclusion.

En outre, un égal accès aux soins doit être garanti pour l'ensemble de la population, quelle que soit son orientation sexuelle et/ou identité de genre. La liste des soignant.e.s LGBTI-friendly est encore trop courte. L'existence d'une telle liste devrait en définitive être superflue.

Au vu de l'expérience de la récente Campagne de prévention rejetée par certaines municipalités, nous pensons qu'il est nécessaire que l'Etat prenne toutes ses responsabilités face à ces problèmes de santé publique.

Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions suivantes :

10. Vous engagez-vous à réaliser des campagnes régulières de sensibilisation et de prévention des IST, du SIDA et des hépatites par tous les moyens dont dispose l'Etat ?
11. Dans le cadre de l'intersexuation, vous engagez-vous à faire évoluer la législation pour arrêter l'obligation de choix du genre dans les trois jours suivants la naissance, choix responsable de fait de mutilations ?
12. Dans le cadre des réalités des personnes Trans, vous engagez vous à revoir les protocoles hospitaliers et l'approche des équipes médicales en place afin que chacun.e puisse choisir son parcours de soin ? Vous engagez-vous à favoriser une dépathologisation de la question Trans ?
13. Vous engagez-vous à faire évoluer les formations des soignant.e.s pour que les personnes LGBTI, en particulier les personnes lesbiennes et transgenres ne soient plus discriminées dans leur prise en charge médicale tout au long de leur vie ?
14. Vous engagez vous à faire évoluer la question du don du sang pour les homosexuels et supprimer les limites imposées à leurs dons de sang ?

IV. LES PERSONNES TRANS'

Au-delà des questions médicales dues à la pathologisation des personnes Trans', ces personnes sont confrontées à d'autres difficultés et discriminations rendant parfois leurs parcours de vie compliqués, voire douloureux, même si dans des conditions difficiles certaines/certains arrivent à vivre pleinement et avec bonheur leur vie.

Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions suivantes :

15. Vous engagez vous à reconnaître que la transphobie doit être reconnue comme une discrimination liée à l'identité de genre et non à l'orientation sexuelle ?
16. Vous engagez vous tant au niveau administratif que scolaire et universitaire, à promouvoir l'acceptation de l'utilisation du nom d'usage pour les personnes trans-sexuelles/transgenre, et cela indépendamment de la reconnaissance ou non du changement d'état civil ?
17. Vous engagez vous à faciliter le changement d'état civil afin de réduire les problèmes qui en résultent (contrôle d'identité, etc.), à développer des politiques publiques facilitant ce changement d'état civil, assurant la mise en conformité rétroactive de tous les documents officiels (diplômes, certificats, etc.) et à garantir la gratuité de ces démarches ?

V. LES FAMILLES LGBTI

Les familles LGBTI sont des familles comme les autres. Malheureusement, malgré les avancées récentes et la reconnaissance du mariage pour les couples de même sexe, les familles homoparentales se retrouvent encore bien souvent confrontées à des obstacles juridiques ou pratiques discriminantes qui les marginalisent et les privent de la protection dont bénéficient les

couples et familles hétérosexuels. L'égalité réelle devant la loi pour les familles LGBTI reste encore largement à construire et il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions suivantes :

18. Vous engagez-vous à ne pas remettre en cause les différents volets de la loi Taubira ? Et au contraire à proposer des cadres législatifs nouveaux quant à la PMA et à la GPA ?
19. Vous engagez-vous, et cela dans l'intérêt supérieur de l'enfant, à favoriser la reconnaissance des enfants nés à l'étranger par GPA ?
20. Vous engagez-vous à légiférer vers une reconnaissance automatique (présomption de parentalité) pour les enfants nés au sein de familles mariées ?
21. Vous engagez-vous à faciliter l'obtention de carte de séjour de longue durée aux partenaires non Union européenne de personnes LGBTI de nationalité française ?

VI. DES ENJEUX INTERNATIONAUX

En tant que citoyennes/citoyens, nous refusons de penser la réalité LGBTI uniquement dans un cadre national mais reconnaissons que beaucoup reste à faire à l'échelle mondiale pour que les personnes LGBTI puissent voir leurs Droits être respectés. En tant que personnes LGBTI, nous ne pouvons être indifférents au fait que dans de trop nombreux pays l'homosexualité est pénalisée, que des LGBTI sont livrés à la vindicte populaire, torturés, ou tués.

Dans ce cadre, nous souhaiterions connaître votre position sur les questions suivantes :

22. Vous engagez-vous à favoriser l'obtention du statut de réfugié politique aux personnes LGBTI qui en raison de leur orientation sexuelle et de genre sont en danger dans leur pays d'origine ?
23. Vous engagez-vous à favoriser une approche spécifique aux personnes LGBTI réfugiées, personnes déplacées notamment en termes de centre d'accueil, de protection des personnes concernées vis-à-vis de leur communauté d'origine qui n'est pas forcément accueillante à leur différence ?
24. Vous engagez-vous à promouvoir une diplomatie qui prenne en compte la situation des LGBTI dans les pays concernés, notamment à travers un soutien, même symbolique, aux associations spécialisées qui existent dans les différents pays ?
25. Vous engagez-vous à soutenir les actions menées lors de l'« international Day against Homophobia/ IDAHO » visant notamment la dépénalisation de l'Homosexualité dans les Etats membres des Nations Unies. ?

Par ces 24 interpellations, nous souhaitons que les questions LGBTI ne soient pas oubliées de ces campagnes, et certain.e.s d'entre nous repenserons peut être leur vote en fonction de vos réponses. Nous pensons que pour revitaliser notre démocratie, il est primordial à la fois que les citoyennes/citoyens aient une approche pro-active et dynamique au sein de la société civile et que, dans le même temps, les femmes et hommes politiques dialoguent avec l'ensemble des citoyens et promeuvent la Diversité qui fait la richesse de notre vivre ensemble.

En attente de vos réponses, que nous rendrons bien évidemment publiques,

Républiquement vôtre,

